



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Tensions dans l'approvisionnement d'autotests covid-19

Question écrite n° 43639

Texte de la question

M. Éric Pauget alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'inquiétude grandissante des Français et des professionnels de santé, confrontés aux difficultés d'approvisionnement actuelles en autotests. Depuis le début de cette crise sanitaire, en mars 2020, le dépistage est et doit continuer d'être un élément pivot de la stratégie de lutte contre la propagation du virus. L'ampleur de cette nouvelle vague de la pandémie conduit inéluctablement au recours massif à la pratique des tests réalisés par des professionnels ou à effectuer soi-même. Avec 10 millions de tests PCR et antigéniques pratiqués pendant la semaine écoulée, jamais le nombre de dépistages réalisés en France chaque jour n'a été aussi élevé. En tout état de cause, les centres de dépistage sont pris d'assaut et les pharmacies font face à des tensions d'approvisionnement d'autotests qui sont depuis les fêtes de fin d'année une denrée très, trop, recherchée. Au 1er janvier 2022, 58 % des pharmacies ne disposaient plus d'autotests à la vente, signalait l'Union des syndicats de pharmaciens d'offices (USPO). L'explosion du variant omicron conjuguée à la récente évolution des règles sanitaires pour les cas contacts, qui envoie chaque jour des milliers d'enfants se faire tester, laissent craindre des difficultés voire des ruptures d'approvisionnement en autotests. Aussi, M. le député demande à M. le ministre de clarifier les inquiétudes légitimes qui portent sur la situation des stocks d'autotests, mais également de lui préciser comment le Gouvernement a anticipé cette éventuelle pénurie. Enfin, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement a prévu de sécuriser l'approvisionnement en autotests en privilégiant leur production par des fabricants français.

Données clés

Auteur : [M. Éric Pauget](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43639

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [18 janvier 2022](#), page 289

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)